

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères et du
développement international

Arrêté du 21 septembre 2016

portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Nantes

NOR : MAEA1626459A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment ses articles 42 et 46 ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Nantes ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Nantes ;

Arrête :

Article 1^{er}

La liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Nantes, ainsi que l'indication de leur lieu habituel de travail figure en annexe du présent arrêté.

Article 2

L'arrêté du 27 mai 2016 portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère des affaires étrangères et du développement international implantés à Nantes est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 21 septembre 2016

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
C. MANUEL

Annexe

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Représentants titulaires

- M. Claude DELARBOULAS
(DAF/2/CEP/1 - Nantes)
- M. Philippe TOULOUT
(DSI/PSI/AIG - Nantes)
- M. Franck LAVAL
(Permanent - Nantes)

Représentants suppléants

- M. Sébastien BLIMONT
(DAGN/CSRH/B - Nantes)
- Mme Emmanuelle MERLET
(SAEJ/SCEC/EXP - Nantes)
- Mme Caroline HOLIER
(SAEJ/SCEC/ETA/R2 - Nantes)

Au titre du syndicat CGT-MAE

Représentant titulaire

- M. Raphaël FROMENT
(AR/CADN - Nantes)

Représentante suppléant

- Mme Djama DORIN
(Permanente Nantes)

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Représentant titulaire

- M. Marc PENARD-FRANC
(Permanent - Nantes)

Représentante suppléante

- Mme Fabienne NOURAUD
(Permanente - Nantes)

Au titre du syndicat CFTC-MAE

Représentant titulaire

- M. Maxime GAILLARD
(DAGN/CSRH/A - Nantes)

Représentante suppléante

- Mme Marion LAMY
(SAEJ/SCEC/ETA/R2 - Nantes)